



Le Touquet, le 09/06/2022

TAC CYCLOTOURISME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Francis	VARLET	<i>Président</i>
Bernard	BIGAN	<i>Vice président</i>
Philippe	MULLET	<i>Secrétaire</i>
Jean-Pierre	BIELFELD	<i>Trésorier</i>
Didier	DUVAUCHELLE	<i>Trésorier adjoint</i>
Jean	RIGAUX	<i>Délégué sécurité</i>
Christian	BONVOISIN	<i>Préposé aux parcours</i>

CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNION DU 09 JUIN 2022 à 18h30

MAISONS DES ASSOCIATIONS

COMPTE RENDU

Présents : les membres ci-dessus du conseil d'administration.

Absent : Didier DUVAUCHELLE

1 – LE POINT SUR LA RANDONNÉE DES QUATRE SAISONS :

- La randonnée après 2 ans d'interruption liée au CoVid est restée attractive : participation 133 cyclistes, l'ensemble des clubs maritimes a été bien représenté.
- Les formulaires à remettre pour présentation des parcours ainsi que le rappel des règles de circulation, seront à revoir pour simplification et ne garder que le strict essentiel. Peut-être prévoir un volet détachable pour gagner du temps au moment de l'émargement.
- Mieux afficher le lieu de rendez-vous vélos.
- Avril restant une période encore fraîche, il faut noter la demande de chocolat chaud.
- Le principe de la remise d'une coupe de la ville paraît à retenir mais peut-être en proposant un autre lot ; à revoir pour 2023.
- Le bénéfice réalisé reste néanmoins modeste, de l'ordre de 160 à 180 € ; l'inscription de 2 € aurait pu être portée à 3 € / participant ; à revoir pour 2023.

- 1 -

2 – LES TENUES DE CLUB :

- Conformément à l'approbation en l'AG de nouvelles tenues de clubs seront mise à l'étude.
- Étudier et proposer un nouveau design adapté.
En rappel, un nouveau logo doit être redessiné pour être en accord avec celui de la « Charte Graphique Touquet 2022 » récemment déposée.
- Choix du fabricant avec propositions concrètes à présenter :
 - Qualité des articles ;
 - Prix ;
 - Plusieurs fabricants à consulter dont renseignements à prendre auprès de la FFVélo.

3 – RÉFLEXION SUR LES ACTIONS LUCRATIVES :

- Les réserves financières du club demeurent dans l'ensemble modestes bien qu'ayant bénéficié cette année d'une subvention de 500 € de la part de la ville et du bénéfice de la randonnée des 4 saisons.
- Ces réserves dont un report d'affectation antérieur permettent d'assurer les frais de fonctionnement de base ainsi qu'une disponibilité minimum prévue pour le renouvellement des tenues.
- Peut donc se poser la question de trouver des actions complémentaires destinées à améliorer les ressources financières ; un exemple faire appel à des sponsorisations ... Mais d'autres pistes sont sans doute à explorer.
- Dans ce cadre : Philippe propose de participer à une brocante ; proposition également d'une soirée à thème en octobre ou novembre ; Jean rappelle que ce type de manifestation a déjà été fait antérieurement avec malheureusement peu de succès et de rapport.

4 – LA PRÉOCCUPATION RÉCURRENTÉ DU RECRUTÉMENT DE NOUVEAUX ADHÉRENTS :

- Les buts de ce recrutement ? Quels profils rechercher ?
- De quelle manière y parvenir ? Nouvelles orientations ?
- Ex : Ajout de nouvelles pratiques orientées « cyclotourisme », genre VAE ?
- Avec vélo léger type « Gravel » ou vélo plus lourds type VAE conventionnel ou les 2 ?
- Ajout d'une section nouvelle genre « Handy » ? A préciser point n° 8.

5 – LA T24 XTREM TRIATHLON :

- Groupe associatif ayant débuté à l'île de Ré plus une expérience Parisienne, se propose de les transposer maintenant au Touquet.
- L'événement se déroulera du samedi 24 septembre au dimanche 25, de 10h30 à 10h30.
- Il y aura un village en façade de mer d'où partiront les différentes épreuves : nage 1 tour 1 km 4 heures, vélo 1 tour 20 km 12 h, course à pied 1 tour 6 km 8 heures.
- Ces parcours se feront soit en individuel, soit par 2, 4, ou 6.
- Chaque concurrent doit faire au moins un tour de chaque épreuve.

- 2 -

- D'où nécessité de bénévoles pour :
 - accueil au village ;
 - distribution des badges ;
 - distribution de la nourriture ;
 - répartition sur les trajets pour indiquer les directions, assurer la sécurité ;
 - à noter qu'une partie importante de l'activité se déroulera la nuit.
- Dédommagement prévu : 10 à 20 € par mission assurée, versée à l'association.
- Les plus gros besoins sont pour la partie vélo.
- Donc appel au club pour une occasion permettant à la fois d'obtenir quelques subsides financiers et par ailleurs de se faire connaître.
- Appel sera lancer aux adhérents.

6 – LES SORTIES EXCEPTIONNELLES HORS CLUB :

- En rappel :
 - Les sorties locales paraissent avoir la préférence ;
 - Souhaits de faire quelques sorties organisées entre nous sur une journée, exemple : Le Crotoy.
- Des sorties organisées par les clubs voisins ou la fédération sont régulièrement proposées au club mais avec peu de motivations particulièrement pour les sorties éloignées ou d'une certaine durée ; exemple : « la semaine fédérale ».
- Néanmoins ce sont des propositions qui doivent continuer à être faites, surtout lorsque potentiellement attractives ; exemple : «vacances en septembre dans la Romagne à vélo».
- Question : qu'elles sont ou seraient les motivations des adhérents ?

7 – “ FAIRE “ DU VÉLO EN 2023 :

- Point reporté à une autre réunion en raison des questions nombreuses traitées lors de la présente séance

8 – AJOUT OU CRÉATION D'UNE SECTION EN HANDY :

- Proposition de Philippe qui en détaillera le contenu par la suite.
- Le conseil d'administration donne un accord de principe, étant précisé que les buts de l'association TAC Ct ne doivent pas être modifiés ni sa responsabilité engagée. Il appartiendra en outre à l'AG de donner son approbation.

9 – RAPPORTS AVEC LES AUTRES CLUBS :

- Les relations du TAC Ct avec les autres clubs sont naturellement cordiales mais sans participation pour autant à des actions communes. Exemple récent : « la ronde des clubs d'opale ».
- Nos relations sont donc à renforcer par notre présence, nos participations ainsi que nos demandes lors du prochain calendrier maritime.

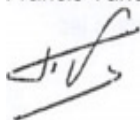
- Ne pas oublier : fixer notre randonnée pour le calendrier maritime fin août si possible. S'enquérir préalablement afin de programmer les parcours de la randonnée de la date précise de la «Rencontre des Cerfs-volants de Berck/mer 2023», manifestation ayant généralement lieu courant avril.

10 – NOUVEAU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT SPORTIF :

- Pour information :
- Les collectivités territoriales souhaitent faciliter la pratique sportive au plus grand nombre notamment en intervenant financièrement sur l'acquisition de petit matériel (équipements et fournitures) et apporteront leur concours au projet qui leur seront soumis.
- Sont concernés les associations affiliées à une fédération nationale, hormis les clubs de hauts niveaux, les associations sportives des collèges, les clubs dits structurants (projets qui impactent de façon sensible et durable l'environnement sportif et social).
- Le plafond est de 500 € par structure, dans la limite d'une fois par an ainsi que de l'enveloppe financière disponible.
- Il appartiendra à chaque club de faire part à ses adhérents du soutien du département dans ce cadre, si celui-ci est obtenu ! ...
- Point important : ce financement s'adresse en principe au matériel et pas véritablement aux tenues vestimentaires.
- Il faudra donc se positionner en s'engageant par exemple à faire valoir sur nos vêtements l'estampille du département et présenter un cahier des charges précis de nos besoins.

Les principaux points de l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée à 20 H 40.

Le président,
Francis Varlet



Le secrétaire
Philippe Mullet



Le trésorier
Jean-Pierre Bielfeld

